

La représentation socioculturelle du suicide au Québec au milieu du 20^e siècle. Étude de cas

Socio-cultural Representations of Suicide in Mid-20th Century Quebec: A Case Study

Alexandre Pelletier-Audet

Volume 41, Number 2, Fall 2016

L'archive psychiatrique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037962ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037962ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pelletier-Audet, A. (2016). La représentation socioculturelle du suicide au Québec au milieu du 20^e siècle. Étude de cas. *Santé mentale au Québec*, 41(2), 159–164. <https://doi.org/10.7202/1037962ar>

Article abstract

By comparing the narratives in a 1958 Montreal newspaper article with the data compiled in the Coroner inquest report, this case study seeks to assess the value of journalistic sources in historicizing the shifts in the modes of representation and emotion surrounding suicide in the province of Quebec in the middle of the twentieth century.

La représentation socioculturelle du suicide au Québec au milieu du 20^e siècle. Étude de cas

Alexandre Pelletier-Audet^a

RÉSUMÉ À partir d'une comparaison entre le récit journalistique d'un acte suicidaire survenu en 1958 et les données compilées par l'enquête du Coroner, cette étude de cas vise à évaluer la valeur des sources journalistiques pour mieux comprendre ce qu'elles peuvent apporter à l'historiographie des régimes de représentation et d'émotion ayant entouré le suicide au Québec au cours du vingtième siècle.

MOTS CLÉS suicide, 20^e siècle, Québec, couverture médiatique, histoire culturelle

Socio-cultural Representations of Suicide in Mid-20th Century Quebec: A Case Study

ABSTRACT By comparing the narratives in a 1958 Montreal newspaper article with the data compiled in the Coroner inquest report, this case study seeks to assess the value of journalistic sources in historicizing the shifts in the modes of representation and emotion surrounding suicide in the province of Quebec in the middle of the twentieth century.

KEYWORDS suicide, 20th century, Quebec, media coverage, cultural history

Jusqu'à présent, les dossiers judiciaires, plus particulièrement les enquêtes du coroner, ont été le principal recours des chercheurs qui ont voulu historiciser le phénomène suicidaire (MacDonald & Murphy,

a. Candidat au doctorat en histoire, Université d'Ottawa.

1990; Weaver, 2009; Cellard & Corriveau, 2013; Weaver, 2014). Ces sources ont permis d'étayer un processus de sécularisation des discours à l'égard de la mort volontaire dans les sociétés occidentales, qui s'est entamé dès le 17^e siècle et qui a progressé vers une judiciarisation et une médicalisation du phénomène (MacDonald & Murphy, 1990; Godineau, 2012). Ce champ historiographique, d'origine plutôt récente et grandement influencé par l'histoire des sensibilités et des imaginaires sociaux, a eu recours à différentes formes d'analyse discursive visant à retracer l'évolution des normes, des valeurs, des symboles, des attitudes, des comportements, des mythes, des préoccupations et des silences associés au suicide dans une société à une époque donnée (Douglas, 1967; Marsh, 2010).

En revanche, l'étude de la couverture journalistique demeure un volet largement inexploré des discours entourant la mort volontaire, à l'exception de quelques études plutôt récentes (Bell, 2012; Weaver, 2014). Elle repose cependant sur des prémisses théoriques et méthodologiques plutôt similaires à l'étude des archives du Coroner, puisqu'elle vise à dégager les thèmes et les motifs qui émergent des textes, leurs modes d'agencement et de narration, en plus des imaginaires sociaux qu'ils prennent part à étoffer (Kalifa, 2009). Afin de démontrer ce que l'étude de ces sources journalistiques peut apporter à notre compréhension de l'évolution des sensibilités à l'égard du suicide au Québec, vis-à-vis de l'étude des dossiers du coroner – mais également pour établir les limites d'une telle recherche, cette brève étude de cas opposera deux différentes mises en récit du même événement, survenu à Montréal au printemps 1958.

Au début du mois de mai, un jeune garçon âgé de seize ans sombra dans les eaux du canal de Lachine à Verdun; le dégel a compliqué les opérations de repêchage, et ce n'est que deux semaines plus tard que son corps a pu être retrouvé et que l'enquête du coroner a pu avoir lieu. Entre-temps, le journal *La Patrie* fit paraître un article de 700 mots portant sur cette disparition (figure 1), ce qui nous permet de comparer les données employées par les journalistes à celles transmises au coroner par l'enquête policière ou les témoignages à la Cour, en plus d'examiner les conclusions auxquelles ces deux différentes enquêtes ont abouti sur les motifs du passage à l'acte.

Malheureusement, le dossier du coroner dans cette cause (BANQ: TP12,S2,S26,1958# 1719) demeure extrêmement circonspect: on y retrouve le rapport d'intervention policière de 117 mots, ainsi que le plumeau de l'enquête du coroner où sont consignés les témoignages du

L'histoire dramatique d'un jeune immigré atteint du mal du pays

Par Claude La VERGNE

On se penche très peu souvent sur le drame qui se joue dans l'âme de l'adolescent qui, avant même d'avoir atteint la maturité, est subitement arraché à la couche chaude de son pays natal pour être transplanté en terre étrangère.

Ce transplanté au climat beaucoup plus froid tout aussi bien des couleurs que de la température semble avoir été fatal à un adolescent dont le nom figure depuis plusieurs jours sur la liste des personnes disparues de la Gironde de Montréal.

Le drame qui paraît avoir entraîné le mari de [nom] est la dernière affaire qui se soit présentée à la police de Montréal. Il s'agit d'un jeune homme, âgé de 17 ans, qui a été retrouvé mort dans un canal à La Tuque, en Italie, lorsqu'il a reçu de son père, après un voyage au Canada, l'ordre de venir l'y rejoindre.

L'adolescent, issu de l'Europe aux soins de parents vus comme bons, mais qui loin de ses parents quand il lui fallait quitter le sol natal. En février, il s'embarquait sur un paquebot à l'un des grands ports de mer de son pays à destination du Canada et du Québec.

Arrivé au pays une semaine plus tard, le garçon a été accueilli par son père, M. [nom], qui l'emmena tout de suite à sa demeure à La Tuque, où il occupe une position de manoeuvre dans une vaste usine de pâte à papier.

Au cours des trois mois suivants, allait se jouer un drame terrible dans la vie de ce garçon, drame si poignant et si désespéré qu'il allait, semble-t-il, se conclure par un suicide.

Le drame devait se jouer en trois actes dont le premier s'est déroulé dès son arrivée au Canada alors que, voulant fuir son père, sa famille et La Tuque, il écrivait un mot de la fin de février.

EN FORÊT

Seul dans la nuit, l'adolescent, peu habitué à la forêt québécoise et aux vastes étendues de l'Ancêtre, s'égara en forêt. Pendant trois jours et trois nuits, il erra ainsi dans la forêt alors que des centaines de volontaires s'étaient lancés à sa recherche. Enfin retrouvé, l'enfant fut ramené au foyer où il confia à ses parents qu'il ne pourrait pas ainsi vivre dans cette ville de La Tuque.

Ses parents le confiaient donc à son oncle, M. [nom], qui lui fit faire un voyage à la Côte Saint-Paul.

Moins de trois heures après son arrivée dans cette maison, il était

parti dans une voiture qui se dirigeait vers la ville de La Tuque. On a dit que ce garçon voulait se noyer.

Plus tard au poste de police, on a dit que le garçon avait écrit que du drame de la vie d'un jeune immigré identifiant la victime sur photographie comme étant lui-même.

Pendant les trois jours qui suivirent, les pompiers de Montréal, de même que l'armée, ont cherché le corps.

Tout et aussi longtemps que l'on n'aura pas rendu le cadavre, on nous demandera de faire un rapport sur les listes des personnes disparues de la police de Montréal, bien que celui-ci ait la conviction qu'il est bel et bien mort et qu'on se trouve en présence d'un cas de destruction volontaire.

de nouvelles disparus. Deuxième acte du drame, deux notes écrites de sa main sont trouvées sur la table de la cuisine. En langue italienne, Santo avait écrit qu'il préférait mourir rapidement plutôt que de succomber à petit feu du mal du pays.

Le troisième acte de la vie dramatique de cet adolescent, transposée de l'Italie au Canada, devait se jouer à l'heure même où son père, l'ayant la lecture de son "testament" laisse sur la table.

Deux jeunes gens de 14 et de 16 ans, habitants de [nom], allaient la police devant avoir vu un adolescent à la cheville, puis plongé vers la mort dans les eaux du canal Lachine.

Les deux garçons ont déclaré à la police avoir la conviction que le malheureux s'était noyé car, ont-ils dit, après l'avoir vu plonger, ils l'ont vu disparaître sous l'eau, puis revenir à la surface une douzaine de fois pour disparaître à nouveau. Tous les deux se

Figure 1 – *La Patrie du Dimanche* (édition finale), 25 mai 1958, p. 95 (Gracieuseté de Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

père de la victime (104 mots) et du médecin légiste, qui communique en seulement trois mots la cause du décès, l'asphyxie par submersion. Enfin, le dossier contient le dernier message que le disparu a laissé à l'oncle chez qui il demeurerait, cinq mots écrits en italien : « *Je suis parti mourir seul.* » Le verdict rendu par le coroner, un « suicide dans un moment d'aliénation mentale », était le verdict habituel rendu par les coroners montréalais de la période (Cellard & Corriveau, 2013), qui laisse sous-entendre une corrélation entre la mort volontaire et la maladie mentale, un a priori partagé autant par les juristes que par les médecins de l'époque.

L'article de journal¹ a pour sa part consacré trois fois plus de texte à ce récit et, contrairement au dossier du coroner, il a connu une très

1. Longtemps l'un des grands quotidiens de la région montréalaise, *La Patrie* était devenue en 1957 un journal hebdomadaire qui continuait de bénéficier d'un

grande diffusion. Or, la plupart des faits énoncés ne sont pas corroborés par l'enquête du coroner, lorsqu'ils ne sont pas carrément contredits. Ainsi, le père du jeune disparu témoigna que son fils était arrivé d'Italie onze mois plus tôt, qu'il n'avait séjourné que brièvement en Mauricie et qu'il était revenu à Montréal environ une semaine avant son décès. À l'inverse, le journaliste rapporte que le jeune homme était arrivé par bateau au pays environ trois mois avant sa disparition, et qu'il avait passé presque tout son temps à La Tuque avant d'être amené chez son oncle à Montréal, où il ne serait demeuré que quelques heures au plus. D'autre part, le rapport policier précise que les deux témoins de la scène n'ont pas été identifiés, ce qui laisse planer un certain doute sur d'autres éléments du récit journalistique, à savoir l'identification du disparu au poste de police ainsi que la tentative de sauvetage menée par les deux passants. Finalement, le contenu très simple de la véritable lettre d'adieu contraste avec les significations que le journaliste greffe à cette lettre. Si la « solitude » est le seul qualificatif que l'on retrouve dans la véritable lettre, le journaliste rajoute dans son récit les notions de « rapidité » et de « mal du pays ».

Même si le père de la victime suggéra lui aussi à la Cour que son fils « s'ennuyait du pays », on retrouve tout de même un nombre beaucoup trop important d'irrégularités factuelles dans le récit journalistique de cet événement pour qu'il puisse suppléer aux informations contenues dans les archives du coroner. Mais, à défaut de transmettre des faits authentiques ou véridiques, ce texte permet néanmoins de dégager un certain nombre de significations sociales (Douglas, 1967) qui avaient cours dans la société québécoise à propos des gestes suicidaires durant cette période, en plus des réactions émotives suggérées par la narration du journaliste, qui prend explicitement la forme d'un « drame en trois actes » (sa première fugue, l'écriture de la lettre, puis la scène de la noyade). De plus, l'usage répétitif du mot « drame » et de ses déclinaisons, y compris dans le titre et le paragraphe frontispice, suggère un registre émotif plutôt empathique, un appel à la sollicitude et la pitié du lecteur.

En ce qui a trait aux significations sociales, ce court article offre un certain nombre de croyances et d'idées reçues à propos du suicide à l'époque, en plus d'énoncer quelques causes possibles de cet évène-

réseau de distribution à travers la francophonie d'Amérique et d'un vaste lectorat, avec un tirage qui frôlait les 200 000 exemplaires à la fin des années 1950 (Lavoie, 1986).

ment. Beaucoup plus spéculatif que le coroner, le journaliste offre certaines interprétations qui tentent d'apporter un sens au geste: il met en cause le rude climat québécois, la difficile «transplantation» du jeune homme dans les forêts de la Haute-Mauricie, ou l'incompatibilité entre ses «mœurs méditerranéennes» et sa terre d'accueil. L'auteur y affirme également que l'adolescence représente un âge particulièrement vulnérable à l'idéation suicidaire. Mais il faut aussi noter un aspect intéressant. En effet, on ne retrouve aucun appel au symbolisme religieux; le récit qu'offre le journaliste se trouve être tout autant sécularisé que celui des légistes.

Malgré les nombreux écarts factuels entre ces deux narrations, l'étude des récits journalistiques permet de dégager une quantité impressionnante de significations sociales associées au geste suicidaire, bien au-delà du contenu souvent expéditif et peu émotif des dossiers du Coroner. Cette courte analyse de contenu ne peut que donner un aperçu du potentiel qu'offrent les sources journalistiques afin de retracer les différentes étapes ayant mené à une prise de conscience de cette problématique sociale au Québec, à de nouvelles manières d'appréhender, interpréter et rationaliser ce phénomène. Toutefois, une telle démarche ne saurait se substituer à une étude des archives judiciaires, principalement en raison des élans de créativité des rédacteurs. Mais si l'on admet que journalistes et coroners développent tous deux leur propre subjectivité face au phénomène suicidaire, les deux démarches deviennent complémentaires et permettent d'entrevoir la dissémination de ces discours «spécialistes» des coroners et médecins dans l'imaginaire socioculturel québécois.

Note

Cette communication est basée sur une affiche présentée lors de la journée d'étude *Témoins de l'histoire de la folie – les archives médicales des institutions psychiatriques: enjeux méthodologiques et épistémologiques*, tenue à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal le 2 juin 2015.

Remerciements

L'auteur tient à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour son soutien, tout comme les membres de l'Équipe de recherche sur la sociologie historique du suicide au Québec dirigée par Patrice Corriveau (remerciements spéciaux à Annie Lyonnais), ainsi que l'Unité de recherche sur l'histoire du nursing menée par Marie-Claude Thifault.

RÉFÉRENCES

- Bell, R. (2012). *We Shall Be No More. Suicide and Self-Government in the Newly United States*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Cellard, A. & Corriveau, P. (2013). 250 ans de suicides au Québec: les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner. *Histoire sociale*, 91, 205-221.
- Douglas, J. D. (1967). *The Social Meanings of Suicide*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Godineau, D. (2012). *S'abrégier les jours: le suicide en France au XVIII^e siècle*. Paris, France: Armand Colin.
- Kalifa, D. (2009). L'imprimé, le texte et l'historien: vieilles questions, nouvelles réponses. *Romantisme*, 143, 93-99.
- Lavoie, E. (1986). La constitution d'une modernité culturelle populaire dans les médias au Québec (1900-1950). Dans Y. Lamonde, E. Trépanier, et al. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. Québec, Canada: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Macdonald, M. & Murphy, T., 1990, *Sleepless Souls. Suicide in Early Modern England*. Oxford, R.-U.: Oxford University Press.
- Marsh, I. (2010) *Suicide. Foucault, History and Truth*. Cambridge, R.-U.: Cambridge University Press.
- Weaver, J.C. (2009). *A Sadly Troubled History. The Meanings of Suicide in the Modern Age*. Montréal-Kingston, Canada: McGill-Queens University Press.
- Weaver, J.C. (2014). *Sorrows of a Century. Interpreting Suicide in New Zealand, 1900-2000*. Montréal-Kingston, Canada: McGill-Queens University Press.